

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies-Françaises	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

SECTION MYCOLOGIQUE : Lundi 16 Janvier, à 20 h. 30

Installation du Bureau.

A. POUCHET : Histoire de la Pierre à champignon (Pietra fungaia) : *Polyporus tuberaster*.

Présentation de champignons frais. — Questions diverses.

NOTRE CONCOURS POUR LES JEUNES

Notre jury s'est réuni plusieurs fois en décembre et a examiné attentivement les épreuves de nos jeunes concurrents. Tous ont fait un effort très méritoire, mais les travaux sont fort différents selon les goûts et les âges de nos petits naturalistes.

Il a été relevé quelques erreurs de déterminations, en botanique notamment. Il a aussi été constaté que certaines collections, remarquables en tant que collections, comportaient des échantillons non déterminés, ou des étiquettes à mentions insuffisantes.

On peut cependant dire que tous les travaux soumis sont intéressants et nous ont agréablement surpris.

Le Jury a tenu compte de la valeur intrinsèque des envois, mais en certains cas, il a dû corriger légèrement le classement en fonction du niveau scolaire normal des concurrents. Il a cru aussi devoir modifier quelque peu la répartition de la somme affectée aux différents prix. Finalement le classement suivant a été établi :

1 ^{er} prix : M. Jacques POTEAU (Algues, insectes, coquilles, minéraux)	6000 F
1 ^{er} prix ex-aequo : M. Michel DELPONT (Coléoptères)	6000 F
2 ^{me} prix : M. André MABILLON (Herbier)	4000 F
3 ^{me} Prix : M. Michel ROUQUET (Coquilles)	4000 F
4 ^{me} Prix : M. Daniel BARRAUD (Herbier)	2500 F
5 ^{me} prix : Mlle Christine VAQUIÉ (Papillons et insectes)	1000 F
6 ^{me} prix : M. Jean-Claude DAVID (Herbier, nids, papillons) : un ouvrage de Sc. Nat.	
7 ^{me} prix ex-aequo :	
Mlle Josette POUPON (Herbier)	—
M. Patrice GAZIELY (Coquilles)	—
M. Marc REBOULET (Coléoptères et insectes divers)	—
M. André CORNET (Herbier)	—

Tous les concurrents recevront en outre gratuitement le bulletin de notre Société pendant un an.

Nous prions instamment les lauréats de nous faire connaître sans retard, par lettre à notre siège, leur adresse précise, pour que nous puissions leur envoyer les prix qui leur ont été décernés. Nous les félicitons tous vivement.

Les travaux pourront être retirés à notre siège dès la parution de ce bulletin, le samedi après-midi de préférence.

Le Jury.

PARTIE SCIENTIFIQUE

QU'EST-CE-QUE L' « AGROTIS » NICTYMERA B. ? (LEP. PHAL.)
(CONTRIBUTIONS A L'ETUDE DES "AGROTIDAE-TRIFINAE" LXXIX) ¹
(Note préliminaire)

par Charles BOURSIN (Paris).

Ayant pu avoir récemment communication du TYPE original de BOISDUVAL d'« *Agrotis* » *nictymera* (Icones, pl. 78, fig. 1-2, 1834) (♂)², qui se trouve dans la Coll. CORTI (ex Coll. OBERTHÜR), léguée il y a

1. Voir LXXVIII dans ce même Bulletin, 1955, n° 10 p. 252.

2. L'étiquette originale du Type de BOISDUVAL porte : *nyctimera* et non *nictymera*.

quelques années au Muséum de Bâle, et ayant pu l'examiner en détail, notamment son armure génitale, je fus très surpris de constater qu'il ne s'agissait nullement de l'espèce considérée jusqu'à présent comme telle, mais en réalité de *Standfussiana osmana* Wgnr. (1929), d'Asie mineure, espèce qui, il est vrai, se trouve également dans les Alpes, comme je l'ai signalé en 1948³ et dont j'ai nommé la race : ssp. *carriéi* Brsn. Il en résulte que *nictymera* B. devient la forme typique de l'espèce, comme cela s'est produit très souvent pour des espèces d'Asie mineure ou de Russie méridionale, qui furent décrites pour la première fois des Alpes françaises, du midi de la France ou de Suisse, comme par exemple : *Euxoa distinguenda* Led., *hastifera* Dzel., *Dichagyris vallesiaca* B., *Ogygia celsicola* Bellier, *Rhyacia helvetina* B., *Hadena luteocincta* Rbr., *tephroleuca* B.⁴, *magnolii* B., *Cucullia xeranthemi* B., *Dasypolia ferdinandi* Rühl, *Autophila hirsuta* Stgr., *Caradrina wullschlegeli* Pglr., et bien d'autres. *Carriéi* Brsn. en devient donc un synonyme et *osmana* Wgnr. la ssp. d'Asie mineure et du Caucase de l'espèce.

Dans la nomenclature actuelle, le véritable nom de l'espèce considérée jusqu'à présent comme *nictymera* B. est *simulatrix* Hb. (fig. 712) (1826-1833), synonymie indiquée d'abord avec doute par HERRICH-SCHAEFFER, puis reprise par HAMPSON en 1903 et d'autres auteurs. J'ai voulu vérifier le bien-fondé de celle-ci en revoyant la figure de HÜBNER. Un examen attentif me montra qu'elle ne représentait ni *nictymera* B., ni l'autre espèce, ni même un *Standfussiana* quelconque, mais en réalité une ♀ sombre, teintée de jaune, comme il s'en rencontre fréquemment, d'*Euxoa decora livida* Stgr., c'est-à-dire de la forme normale de l'espèce dans les Alpes occidentales. Il en résulte que le nom de *simulatrix* Hb. ne peut plus être employé pour un *Standfussiana*, mais qu'il doit remplacer le nom de *livida* Stgr. (1901), qui en devient synonyme.

Ce point étant réglé et le nom de *nictymera* B. devenant le nom

3. Voir BOURSIN : « Un nouveau *Standfussiana* Brsn. dans les Alpes françaises » in « Revue Fse de Lép. », XI, 1948, p. 300.

4. *H. tephroleuca* B. est une espèce méditerranéo-asiatique montigène, qui s'étend depuis l'Asie mineure et le Caucase jusqu'en Espagne. Vers l'est elle s'étend même probablement jusqu'au Turkestan (*H. tephrochrysea* Drdt., décrite d'après un seul exemplaire ♀). *H. tephroleuca* B. et *H. asiatica* Wgnr. (décrite d'Anatolie) sont une seule et même espèce. La différenciation spécifique effectuée par le Prof. DRAUDT (Revision einiger Dianthoecia-Gruppen, in « Entom. Rundschau », 1933/34, Sep. pp. 36/38) entre *tephroleuca* B. et *asiatica* Wgnr. est inexacte car elle repose sur des caractères structurels qui, en réalité, n'existent pas.

Le principal caractère différentiel, par exemple, indiqué par DRAUDT, c'est-à-dire l'absence, dans le pénis de *tephroleuca*, du cornutus distal isolé, cornutus toujours présent chez *asiatica* Wgnr., est dû tout simplement au fait que ledit cornutus, comme cela se produit fréquemment, reste dans la bursa copulatrix de la ♀ après l'accouplement. En réalité, *tephroleuca* possède ce cornutus d'une manière absolument semblable et rien dans son armure génitale ne la différencie d'*asiatica* Wgnr. Les examens de DRAUDT ont dû être faits sur un trop petit nombre d'exemplaires, incomplets ou en mauvais état, et les caractères mal interprétés. Il en résulte que les noms de *asiatica* Wgnr. et *reisseri* Drdt. ne doivent être considérés que comme des noms de races, le premier pour l'Asie mineure et le second pour l'Espagne, de *tephroleuca* B., seules la coloration et l'accentuation des dessins étant un peu différentes de la forme typique des Alpes. *H. tephroleuca* B. n'est donc nullement une espèce « occidentale-alpine », comme la considère J. WOLFSBERGER dans « Nachrichtenblatt der Bayerischen Entomologen », 4, n° 2, 15 Febr. 1955, p. 11, mais un élément appartenant à la distribution classique des espèces méditerranéo-asiatiques montigènes.

valable à appliquer à l'espèce orientale, il reste à savoir quel est celui que doit porter l'espèce atlanto-méditerranéenne, considérée jusqu'à présent à tort comme étant le *nictymera* de BOISDUVAL.

La première apparition certaine de cette espèce dans la littérature est la figure 852 (1835) de HÜBNER-GEYER sous le nom de *nycthemera*. Cette figure représente en effet sans le moindre doute la ssp. *dalmata* Stgr. (1901) de l'espèce atlanto-méditerranéenne. Cette race est caractérisée par sa plus petite taille et sa teinte gris-clair et non jaune. C'est la race de Dalmatie et régions voisines, de l'espèce. Ayant examiné les Types de STAUDINGER, je peux en effet certifier qu'il s'agit bien là d'une race de cette espèce et non d'*osmana* Wgr. ou de *lucernea* L., comme certains auteurs l'ont supposé. Je signale ici qu'*illyrica* Rbl.-Zny., par contre, est une race de *lucernea* L. Mais ce nom de *nycthemera* Hb.-Geyer, malgré son orthographe un peu différente, ne peut être retenu pour caractériser cette espèce, car on ne peut faire jouer à son profit les dispositions de l'Art. 35, ni les Recommandations de l'Art. 36 des Règles de Nomenclature. En effet, il ne s'agit pas ici de l'introduction dans la Systématique d'une espèce nouvelle, malgré l'orthographe un peu différente du nom, mais de la reproduction par GEYER de l'espèce de BOISDUVAL. En effet, GEYER n'a manifestement pas voulu créer là une nouvelle espèce, mais simplement citer de nouveau, en la figurant, celle de BOISDUVAL (comme cela arrivait couramment à cette époque, où la plupart des auteurs reproduisaient les espèces de leurs prédécesseurs), mais en en corrigeant l'orthographe qu'il considérait comme erronée, et qui est certainement due à une faute d'impression dans l'ouvrage de BOISDUVAL. Ceci, du reste, est clairement indiqué par HERRICH-SCHAEFFER, qui cite en premier l'espèce de BOISDUVAL de la manière suivante : « *Nycthemera* Boisd. 78.1.2 schlecht », mais en l'orthographiant comme GEYER. Ce nom de *nycthemera* de GEYER ne peut donc même pas être considéré comme un « homonyme » de *nictymera* B., c'est en réalité le même nom, dont l'orthographe a été rectifiée.

J'ai soumis ce cas au jugement de Mr. W. H. T. TAMS du British Museum, qui a confirmé entièrement cette manière de voir. Cette solution évite, par ailleurs, de conserver pour la seconde espèce, un nom, pratiquement identique phonétiquement à celui de la première et dont le maintien aurait été la source de confusions perpétuelles, notamment en France, où les deux espèces cohabitent dans les Alpes. Le premier nom valable donné à l'espèce atlanto-méditerranéenne, c'est-à-dire à celle considérée jusqu'à présent à tort comme étant le *nictymera* de BOISDUVAL, sera donc *dalmata* Stgr. Malheureusement ce nom s'applique à la race grise de Dalmatie, et la forme jaune, plus grande, forme normale dans les Alpes, les Cévennes, les Pyrénées, l'Espagne, qui ressemble extérieurement à s'y méprendre à la forme typique de *nictymera* B., reste à nommer. Je propose pour celle-ci le nom de :

occidentalis n. ssp. Caractérisée par sa plus grande taille et sa teinte jaune prononcée.

Holotype : 1 ♂, Col de Vars (Hautes-Alpes) (2000 m), 5 août 1933.

Allotype : 1 ♀, même localité, même date de capture.

Paratypes : plusieurs exemplaires des deux sexes, même localité, 5-10 août 1933 et Héas (Htes-Pyrénées), juillet 1934. Tous ces exemplaires dans ma collection.

Espagne, Albarracin (Prov. de Teruel), juin-juillet, nombreux exemplaires des deux sexes (Coll. BOURSIN, WAGNER, SCHWINGENSCHUSS, REISSER, Naturhistorisches Museum, Wien).

La figure de *nycthemera* H.-S. (fig. 171) représente, par contre, et sans le moindre doute, un exemplaire ♀ (dimorphisme sexuel constant dans le genre) de *nictymera* B., c'est-à-dire de l'ex-*osmana* Wgnr., et non de *dalmata occidentalis* Brsn.

En ce qui concerne DUPONCHEL (Lép. Fr., Suppl. II, p. 604, pl. 50, fig. 3) ², il n'est pas possible de savoir de quelle espèce il s'agit, car la figure peut tout aussi bien représenter l'une ou l'autre.

Les figures de FREYER de *cataleuca* (Neuere Beiträge, 399, II, fig. 1-2 (1845) représentent le ♂ et la ♀ de la ssp. des Alpes de *St. lucerneae* L., nommée en premier par BOISDUVAL en 1833.

La synonymie de ces espèces s'établit donc comme suit :

Standfussiana nictymera B. (1834) (r. *nycthemera*) [= *osmana* Wgnr. ssp. *carriéi* Brsn. (1948)]

[*nycthemera* B., H.-S., fig. 171, ♀ (1845), nec Hübner-Geyer, fig. 852 (1835)]

[*simulatrix* auct. p. p. nec Hübner].

Alpes de France et de Suisse (Martigny).

ssp. *osmana* Wgnr. (1929).

Asie mineure, Arménie, Caucase.

Standfussiana dalmata Stgr. (1901)

[*nycthemera* Hb.-G. fig. 852 (1835), nec H.-S. fig. 171, ♀ (1845)].

[nec *nictymera* Boisduval (1834)]

Dalmatie et régions voisines.

ssp. *occidentalis* Brsn. (1956),

[*nictymera* auct. p. p. nec Boisduval]

[*simulatrix* auct. p. p. nec Hübner].

Péninsule ibérique, Pyrénées, Cévennes, Mt Ventoux, environs de Lyon, (? Bourgogne), Alpes de France, Suisse, Italie (Tyrol du Sud, Abruzzes).

et

Euxoa decora Schiff.

ssp. *simulatrix* Hb. fig. 712 (1826-1833).

[= *livida* Stgr. (1901)].

Alpes occidentales.

Je donnerai dans un travail ultérieur la figuration explicative nécessaire.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 12 novembre 1955.

5. La référence donnée par STAUDINGER dans son Catalogue (1901), p. 143, est erronée.

NOTES COMPLEMENTAIRES RELATIVES A LA PREPARATION DES HERBIERS

par Maurice GALINAT.

Faisant suite aux deux notes qui ont déjà paru sur ce sujet dans les « Pages d'initiation » ¹, nous nous permettrons d'ajouter ici quelques observations complémentaires résultant de notre expérience.